2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

10 décembre 2020

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET annexe ECONOMIQUE

BUDGET annexe ASS.COLLECTIF

BUDGET annexe ASS. Non COLLECTIF

BUDGET TOURISME

BUDGET annexe GEMAPI

BUDGET EAU POTABLE

Document examiné et validé par :
- le Bureau Communautaire du 03 décembre 2020
- la Commission Finances du 26 novembre 2020

Val de Somme
LA COM DE COM

F. PELLETIER,
Directeur Général

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, doit être organisé au sein du Conseil Municipal un Débat d'Orientation Budgétaire qui obéit aux conditions de forme et de fond (Code Général des Collectivités Territoriales Art. 2312-1).

Selon la jurisprudence, la tenue de ce débat constitue une formalité substantielle et une délibération sur le budget non précédée du débat est entachée d'illégalité. Cette obligation s'applique aux groupements de communes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus.

Le Débat d'Orientation Budgétaire est organisé dans un délai de deux mois avant le vote du budget, dans des conditions qui sont prévues dans le règlement Intérieur.

La loi NOTRe et le décret du 24 juin 2016 précisent que ce débat doit porter sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que la présentation des engagements pluriannuels envisagés, l'évolution de la dette ainsi que celle des dépenses et des effectifs.

Il doit permettre à l'assemblée délibérante, à partir des propositions de l'exécutif, de déterminer les grands équilibres budgétaires, le choix majeur en termes d'investissement, de recours à l'emprunt et d'évolution de la pression fiscale.

L'ESSENTIEL pour 2021

2021 marque le début de la nouvelle mandature dans un contexte sanitaire pesant pour les personnes et l'économie nationale et locale.

Le soutien financier de la Communauté de communes auprès des TPE du territoire se poursuivra sur la durée du nouvel épisode de confinement de cette fin d'année 2020.
Un crédit sera inscrit en ce sens au budget primitif. Il reviendra à la commission économie d'en définir les modalités d'attribution.

Hors contexte sanitaire, il y a pourtant des motifs de satisfaction : d'abord, la réception technique de la médiathèque intercommunale dite de la filature implantée à Ribemont sur Ancre dès décembre 2020 et une ouverture au public prévue en mars 2021. Le chantier a pris du retard en raison du ralentissement de l'activité dû à l'épidémie de la covid et des aléas du chantier.
Ensuite, la médiathèque Patrick Simon de Villers-Bretonneux implantée rue Dherville de cette commune pour laquelle un architecte Guillaume Cazier d'EN ACT Architecture a présenté son projet de maitrise d'œuvre. La consultation des entreprises vient d'être lancée en novembre et les travaux commenceront avant le 31 mars 2021 pour s'achever au printemps 2022. Le réseau de lecture publique sera ainsi constitué.

Lancée à la fin de l'ancien mandat, l'étude de programmation relative à la mise en place d'un équipement sportif devra être présentée en commission sport. Il s'agit d'identifier les besoins et les enjeux au regard notamment de l'offre foncière existante, des activités sportives à accueillir, du dimensionnement de l'équipement et son plan de financement prévisionnel en dépenses/recettes. Les conclusions de cette étude de programmation seront présentées au premier trimestre 2021.

La Communauté de communes devra se prononcer avant le 31 mars 2021 sur une nouvelle prise de compétence relative à la mobilité. Cette dernière est issue de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019. La commission urbanisme se saisira de cette question et s'interrogera sur l'opportunité de permettre à la CCVS de devenir autorité organisatrice de la mobilité.

Cette commission aura également à veiller à la prise en compte des observations de l'Etat dans le PLUi. Une réunion organisée le 16 novembre 2020 avec les services de la DDTM compétents a permis de valider les dernières modifications à apporter au document d'urbanisme à la fois du coté de l'Etat mais aussi de la CCVS.

Associé initialement au PLUi, le volet H du PLUi est désormais PLH. Il s'articule autour d'un ensemble d'orientations applicables de 2021 à 2025 et dégage une enveloppe financière annuelle de 500 000 €. La commission devra proposer les priorités à dégager en lien avec Sophie Tavernier, nouvellement recrutée. Une attention particulière sera relevée sur la résorption progressive de la cabanisation. La Communauté de communes devra répondre aux attentes des communes concernées et les accompagner sous une forme qui reste à déterminer.
Enfin, en 2021, la Communauté de communes devra se prononcer sur une demande d'adhésion à l'Etablissement public foncier du nord pas de calais qui étend son domaine d'intervention à la Somme. Cet établissement public propose une offre d'ingénierie pour faciliter la réalisation de projets immobiliers ou la reconversion de friches industrielles. En cas d'accord, une fiscalité spécifique devra être mise en place : la Taxe Spéciale d'Equipement.

Après une année de gestion de la compétence eau potable et suite aux opérations de transfert du patrimoine et des résultats excédentaires des communes et syndicats, les études de maitrise d'œuvre engagées en 2020 vont laisser la place aux travaux d'investissement en 2021 notamment afin de permettre l'amélioration de la qualité sanitaire de l'eau des communes de Morcourt, Cerisy et Chipilly et les réseaux d'eau potable de Morcourt et de Lamotte-Brebière. Ces travaux seront éligibles au plan de relance de l'agence de l'eau et bénéficieront d'un taux de subvention de 10 à 15% supplémentaire.
La commission eau potable aura à se prononcer sur le projet de cahier des charges du futur contrat de concession de gestion de la compétence eau potable sur les 16 communes dont les réseaux sont exploités par la société Hydra jusque fin 2021. Ce contrat de concession aura une durée de 4 ans (2022-2026).

En matière d'assainissement collectif, la priorité sera donnée sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement à Corbie (RD30), Marcelcave (RD42), Villers-Bretonneux (1029). Un crédit sera inscrit pour poursuivre la sécurisation des équipements. L'étude d'optimisation du projet de micro station de Sailly le sec dont les conclusions seront rendues pour la fin de l'année 2020 permettront de savoir si le projet est économiquement fiable sur le terrain d'assiette envisagé.

Autre composante de l'assainissement, l'assainissement non collectif n'est pas une compétence qui fonctionne bien. Affermie à la société SAUR jusque juin 2021, celle-ci a quitté le territoire et a délégué ses contrôles à un sous-traitant dont les interventions trop rares ont désorganisé la qualité du service. Le conseil communautaire a délibéré pour relancer un nouveau contrat de concession mais une étude de Calia Conseil a révélé que les prix pratiqués par le marché seraient 3 à 4 fois supérieurs au prix actuel de la concession. Il sera demandé à la commission assainissement de réfléchir à la création d'une régie autonome mais dont la gestion serait assurée par un prestataire de service à déterminer avant juin 2021.

2021, c'est aussi la seconde année d'application du pacte fiscal et financier. En lien avec le pacte, la commission finances devra réfléchir sur l'opportunité de créer de nouveaux soutiens aux communes dans le cadre de fonds de concours.

La voirie n'est pas en reste dans ce premier budget du nouveau mandat. En dehors des crédits traditionnels d'investissement et de fonctionnement reconduits en 2021, la CCVS sera sollicitée en 2021 et les années suivantes sur trois opérations structurantes qu'il convient à nouveau de rappeler :

1) <u>Le contournement de Corbie/Fouilloy</u>

Par courrier en date du 2 avril 2019, le président du conseil départemental précise qu'un plan de financement tripartite pourrait être arrêté entre la région des Hauts de France, le département, et la CCVS sur les investissements à venir de ce contournement notamment sur les dernières études restant à terminer dont le montant est estimé à 933 000 €.

Fin 2020, le département est en attente du résultat de l'étude faune/flore mais aucun crédit ne devrait être inscrit en 2021. Il reste à mener l'étude d'impact et la loi sur l'eau.

Le département sollicitera le positionnement de la nouvelle équipe municipale de Corbie sur l'aménagement de l'espace gare qui dans le projet de contournement accueille une sortie de la rocade sur un foncier appartenant à la SCNF et à la CCVS (déchetterie).

Le département devrait inscrire cette opération dans son plan pluri-annuel d'intervention de 2022 à 2027 pour une estimation de 15 M € HT. Le président du conseil départemental devrait solliciter une parité d'intervention entre les trois collectivités présentes au plan de financement prévisionnel soit 5M€. La décision de participer à ce plan de financement telle que proposée devra être prise par la communauté de communes dès que toutes les questions relatives à l'aménagement de la gare et au déplacement de la déchetterie seront levées.

2) Aménagement du giratoire de l'intersection RD1/RD167 voie de desserte de l'usine Nestlé/Purina.

Une convention de co-maitrise d'ouvrage a été conclue entre le Conseil départemental le 20 avril 2018 fixant les droits et obligations de chacun dans cet aménagement. Selon les services du département, les négociations foncières menées par le département de la Somme s'achèvent et les acquisitions se feront à l'amiable. Un protocole d'indemnisation est en cours de rédaction par la chambre d'agriculture.
Un crédit de 1 200 000 € sera inscrit au BP 2021 par le département.
Pour sa part, la Communauté de communes reconduira le crédit inscrit au BP 2020 en 2021.

3) La réhabilitation de la RD 1029.

La commune de Villers-Bretonneux et le département de la Somme assureront la maitrise d'ouvrage de cette réhabilitation. La Communauté de communes interviendra au titre de la compétence eau pluviale et voirie (hors RD) conformément à la décision du bureau en date du 5 mars 2019.Les travaux devront s'effectuer sur plusieurs exercices budgétaires 2020, 2021, 2022.

3 phases de travaux de gestion des eaux pluviales concerneront :

-la création de noues le long de la RD afin de permettre une infiltration maximum sur place et éviter le ruissellement ;

-la réalisation d'extensions de réseau afin de reprendre les noues non infiltrées et les acheminer vers la zone d'infiltration végétalisée ;

-la transformation des bassins pluviaux en une zone d'infiltration végétalisée peu profonde de 1400m2 sur un terrain qu'il faudra acquérir auprès du groupe Lhotellier.

Un soutien de l'agence de l'eau de 60% a été accordé grâce au volet bio-diversité dans le traitement du pluvial.

Le département interviendra pour le compte de la CCVS dans la reprise des raccordements des voiries communales à la RD1029.

Sur le plan du développement économique, l'offre foncière de 27 ha du Val de Somme à Villers-Bretonneux fera l'objet de travaux en 2021 sur 11ha grâce au projet d'implantation d'une activité de logistique. L'acte de vente du terrain devrait être signé en mars 2021 avec JBD développement qui sera substitué à l'acte par un investisseur.

Pour cette opération, la Communauté de commune assurera la maitrise d'ouvrage de la construction d'un giratoire et d'un tourner à gauche en sa qualité d'aménageur.

L'entreprise Lebeurre pour laquelle le PC a été accordé pourra commencer dès 2021 ses travaux d'extension de cellules de logistique de deux fois 6000m2 et d'un immeuble de bureaux de 1300m2.

Enfin, s'agissant de la ZACOM du Val de Somme, la décision de refus de la CNAC relative à l'implantation du projet d'équipement commercial a fait l'objet d'un appel devant la Cour Administrative d'Appel de Douai. Réponse en mars 2021.

Après deux années de fonctionnement, le village d'entreprises est complet. Les demandes de location affluent via le réseau pépinière et notamment sur l'espace de co-working qui sera loué plusieurs fois par semaine par les services d'Amiens Métropole (plan mobilité). La société METRIS s'installera en 2021 à l'arrière du village d'entreprise.

Pour sa part, l'office du tourisme du Val de Somme, après cette année 2020, qui a vu une fréquentation touristique sans anglophones poursuivra sa politique d'animation et de promotion du territoire.
La commission tourisme entendra le projet de programme des animations 2021 le 8 décembre 2020. Après le succès de la reconstitution de l'abbaye de corbie en 3D, il est prévu de faire renaître le château d'Heilly…

S'agissant des deux études actuellement en cours portant sur les projets de reconversion de l'auberge de l'écluse de Sailly Laurette et du centre d'interprétation de la l'homme dans la guerre, la première vient d'être lancée en lien avec le cabinet Headlight Consulting et la seconde vient de s'achever. Pour cette dernière, la commission tourisme entendra une synthèse de ses conclusions le 8 décembre 2020. En tout état de cause, il reviendra au conseil de juin 2021 de décider de l'opportunité de réaliser le projet de centre d'interprétation de l'homme dans la guerre.

La collection Henri Lemaire fera l'objet d'une convention de prêt de longue durée selon la volonté de la famille. La question de la vente de la collection à la Communauté de communes a été écartée.

Orientations budgétaires 2021 : Tous budgets confondus

FINANCES-PACTE FISCAL ET FINANCIER-COMMISSION LOCALE DE TRANSFERT DE CHARGES

Lors de la première réunion de la Commission finances du nouveau mandat, il a été rappelé les conclusions du pacte fiscal quant à la réactualisation du calcul du transfert de charges. Désormais, la Communauté de communes ne perçoit plus que 89 506 € de participation des communes contre 375 183 € précédemment et reverse aux communes 900 399 € contre 776 658 € antérieurement. Au total, ce n'est pas moins de 409 417 €/an qui ont été perdus au profit des communes du Val de somme. Cet effort de solidarité a traduit la volonté de soutenir les communes confrontées à une diminution/stabilisation des dotations de l'Etat pour conforter leur capacité d'autofinancement et soutenir l'investissement public.

Le pacte fiscal et financier a prévu la mise en place d'outils financiers comme le fonds de concours à l'égard des projets d'investissements des communes. Il conviendra d'en définir le contour et l'objectif ; La commission finances devra faire des propositions.

La Commission Locale de Transfert de Charge devra se réunir au premier trimestre 2021 afin d'examiner une demande de la commune de Franvillers relative au transfert de charge de la compétence eau pluviale.

CULTURE/MEDIATHEQUE

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre du réseau de lecture publique en Val de Somme (2017/2022), le programme fonctionnel et architectural de requalification des 3 sites d'accueil d'équipements structurants a été lancé en 2017.

1) Ouverture de la médiathèque la filature sur le territoire de Ribemont sur Ancre.

L'ouverture est programmée en mars 2021.

Une visite des installations est prévue dès que les conditions sanitaires s'amélioreront (commission travaux)

L'équipe de la médiathèque a procédé depuis quelques mois au catalogage des ouvrages et à la commande du mobilier. Un bilan financier de l'ensemble de l'opération sera établi et présenté à l'occasion du budget supplémentaire du juin 2021.

2) Lancement des travaux de la médiathèque Patrick Simon à Villers-Bretonneux.

Initialement prévue dans les anciens locaux des services techniques de la commune de Villers-Bretonneux, la médiathèque Patrick SIMON sera implantée sur un terrain municipal rue d'Herville. Le programme de l'opération a été réactualisé et porte désormais sur une surface utile de 697 m2.

L'architecte de l'opération EN ACT a présenté son projet en commission culture. (cf : images d'intérieur).

Le coût prévisionnel des travaux avant consultation s'élève à 1 486 000 € HT hors dépenses de MOE, AMO, CT, SPS, OPC et mobilier, informatique.
Une dépense supplémentaire de 80 000 € relative à une prestation d'aménagement paysager sur le terrain d'assiette en fond de parcelle arborée devra faire l'objet d'une décision entre la Communauté de communes et la commune de Villers-Bretonneux.

Le Conseil communautaire de février désignera les entreprises attributives des marchés publics de travaux et se prononcera sur le plan de financement prévisionnel suivant : 40% de la DRAC (DGD), 30% de la région (PRADET/FAAT) sur les dépenses de travaux et de prestations intellectuelles techniques.

COMMUNICATION

En matière de communication numérique, un premier travail a été effectué autour de la mise en place de panneaux lumineux d'informations. Trois sociétés ont été rencontrées : *Centaure Systems, Lumiplan* et *ACE*. Ces sociétés proposent des panneaux, écrans en affichage lumineux. Le coût de ces panneaux est important à l'achat, coût auquel il faut ajouter la maintenance (abonnement et services d'assistance) et la faisabilité technique (raccordement, emplacements …). Les panneaux lumineux sont généralement déployés sur les sites urbains.
Depuis environ un an, c'est une nouvelle forme de communication numérique vers les administrés qui s'est développée : l'application mobile. Ces applications permettent d'informer, alerter et faire participer les administrés à la vie locale. Ces applications permettent de mettre à disposition des administrés des e-services (annuaire, signalement de problème…), mais aussi inclure des services personnalisés, renforcement du lien entre administrés et collectivités. Le coût est celui d'un abonnement qui peut varier selon le nombre d'administrés et les e-services déployés.

ENVIRONNEMENT/DECHETTERIE

1) La déchetterie intercommunale à Villers-Bretonneux

Ce n'est pas moins de 40 851 passages qui ont été relevés au 30 septembre 2019 contre 43 155 à la déchetterie de Corbie. La plate-forme amiante a accueilli 36 t en 2020 contre 20,82 t de déchets amiantés en 2019.

2) Etude de programmation portant sur la nouvelle déchetterie de Corbie (2020-2022)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, il a été décidé de prévoir dans le secteur de la gare une OAP dont l'aménagement prévoit notamment la démolition de la déchetterie. Il apparait plus que nécessaire de lancer d'ores et déjà une étude de programmation afin de recenser les besoins du futur équipement en lien avec l'emplacement réservé retenu dans le projet de PLUi. Un crédit prévisionnel de 25 000 € sera inscrit.

A noter également que le futur projet de contournement de Corbie/Fouilloy prévoit une sortie sur l'emprise de la déchetterie actuelle de Corbie.

En lien avec la commune de Corbie, il conviendra de définir l'emplacement de la nouvelle déchetterie au premier trimestre 2021 afin d'avancer sur le projet.

3) Détermination de la part incitative de la TEOMI

Le Conseil communautaire aura à se prononcer à nouveau avant le 15 avril 2021 sur la part incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et sur le tarif des levées.
En 2020, il a été constaté en moyenne une augmentation de 198 t d'ordures ménagère contre une baisse de 238 t tonnes en 2019. La collecte du verre se stabilise à 1 020 t à l'année.
Le ratio d'OM par an et par habitant devrait s'établir à 173 kgs d'om/hab/an (4743 kg OM) contre 164 kgs en 2019 pour une moyenne départementale de 278 kg/hab/an et régionale de 262 kg/hab/an ou encore nationale de 269 kg/hab/an.

Ces résultats provisoires ne sont pas bons : les mois de mars et avril 2020 dépassent les tonnages relevés avant la tarification incitative.

Le contexte sanitaire explique peut-être ces mauvais chiffres mais il conviendra de sensibiliser la population sur le respect des consignes de tri. L'arrivée de Camille Engling au premier janvier 2021 permettra de définir de nouvelles actions visant à réduire les déchets collectés, à optimiser le tri sélectif et les filières de valorisation des déchets et ce, dans un contexte d'augmentation fléchée de la taxe générale des activités polluantes soit 30 € la tonne d'OM enfouie en 2021, avec la progression suivante 40 € en 2022, 51 € en 2023, 58 € en 2024, 65 € en 2025…

4) Composteurs et points d'apports volontaires enfouis.

La politique de réduction des déchets biodégradables se poursuivra en 2021 grâce à la reconduction de la mise à disposition des composteurs sur le territoire afin de limiter l'apport des déchets verts dans les ordures ménagères. En moyenne, les déchets fermentescibles représentent 30% de contenu d'un sac d'ordures ménagères.
Depuis 2015, 865 composteurs ont été fournis aux particuliers. 48 composteurs ont été distribués en 2020.

Enfin, un nouveau crédit de 50 000 € sera proposé pour poursuivre l'enfouissement de 4 points d'apports volontaires sur le territoire en 2021. Le choix de l'implantation est examiné avec la commune bénéficiaire. Il sera demandé aux communes bénéficiaires de déterminer un nouveau site d'accueil des PAV aériens remplacés.

URBANISME /PLUi

Le PLUi de la Communauté de communes a été approuvé le 5 mars 2020. Par courrier en date du 12 aout 2020, l'Etat a apporté ses observations relatives à la maîtrise de la consommation foncière et le respect des dispositions du SCOT du Pôle métropolitain. Après avoir réuni les maires des territoires concernés par ces remarques, une réponse a été apportée au service de la DDTM compétent.

Plus récemment, le 16 novembre dernier, une réunion contradictoire entre les représentants de cette administration et la Communauté de communes a permis de dégager un consensus sur les prochaines modifications à venir du règlement écrit et graphique du PLUi sur les dossiers visés par le contrôle de légalité mais aussi sur d'autres points du PLUi ajoutés à la discussion.

Une modification du PLUI sera donc lancée en ce sens et devrait être approuvée au conseil de juin 2021.

Un crédit de 18 000 € sera inscrit.

HABITAT/ PLH /CABANISATION

Le PLH est désormais entré en vigueur.

Il conviendra de produire 666 logements en 6 ans dont au minimum 90 logements locatifs sociaux.

Le programme d'actions s'articule : sur des objectifs de développement de construction vertueux en termes de consommation foncière, en facilitant les parcours résidentiels tout en répondant à la diversité des besoins en logement, en améliorant la qualité des logements et l'accompagnement des problématiques de logement des publics fragiles et enfin, assurer le suivi et la pérennité du projet habitat.

Un crédit de 200 000 € sera inscrit au budget 2021.

La cabanisation rentre dans le cadre de la résorption progressive de l'habitat précaire. Le groupe de travail crée lors des travaux du PLUi sera maintenu et se réunira au premier trimestre 2021. Il s'agira d'établir un état zéro de connaissance de chaque construction, forme bâtie, usage, propriété, occupation…réfléchir aux modalités de régularisation possibles et mettre en œuvre les processus de suppression quand cela est inévitable.

Le groupe de travail intégré au sein de la Commission urbanisme devra faire des propositions en ce sens.

Un crédit de 100 000 € sera inscrit au budget 2021 affecté au développement de la résorption de la cabanisation.

VOIRIE

Les crédits destinés à la voirie tant en fonctionnement et en investissement seront reconduits en 2021

1) Le contournement de Corbie/Fouilloy (2022-2027)

Aucun crédit ne sera inscrit en 2021.

Pour sa part, le département est en attente des résultats de l'étude faune flore. Avant d'aller plus loin en termes d'études, les services compétents du département organiseront une rencontre avec la nouvelle équipe municipale de Corbie afin de présenter le projet de rocade de Corbie/Fouilloy et notamment la sortie « gare » en lien avec l'OAP du PLUi relative à l'aménagement du quartier de la gare et le déplacement à venir de la déchetterie.

2) Aménagement du giratoire de l'intersection RD1/RD167 voie de desserte de l'usine Nestlé/Purina.

Un crédit de 370 000 € sera inscrit en 2021 dédié à l'aménagement du giratoire et la pénétrante vers l'usine, le solde en 2022.

3) La réhabilitation de la RD 1029 (2020-2022)

La commune de Villers-Bretonneux et le département de la Somme assureront la maitrise d'ouvrage de cette réhabilitation. La Communauté de communes interviendra au titre de la compétence eau pluviale et reprise de voirie communale, assainissement collectif conformément à la décision du bureau en date du 5 mars 2019. Les travaux devront s'effectuer sur plusieurs exercices budgétaires 2020, 2021, 2022.

Pour 2020, tous budgets confondus, la dépense s'élève à 542 000 € ;

Un soutien de l'agence de l'eau et de la DETR est attendu à hauteur de 340 000 €.

PLUVIAL DE VOIRIE

Après avoir dégagé un état des lieux des équipements et de l'ensemble des ouvrages pluviaux du territoire et lancer les premières actions en 2019, un crédit de 454 000 € sera inscrit dans le programme de réhabilitation des ouvrages de gestion des eaux et des mares, bassins, fossés. Une recette de 144 500 € de l'agence de l'eau est attendue.

SCOLAIRE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre de la réflexion menée par la commission scolaire sur la création d'un équipement sportif, un programmiste a été désigné et a commencé à identifier les besoins et les enjeux au regard notamment de l'offre foncière existante, des activités sportives à accueillir, du dimensionnement de l'équipement et son plan de financement prévisionnel en dépenses/recettes.

Un crédit en dépense de 50 000 € sera inscrit au BP 2021.

Le pré-programme de l'opération sera présenté aux membres de la commission scolaire au plus tard en janvier 2021.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-ZAC DU VAL DE SOMME-LOTISSEMENT ARTISANAL

Dans le cadre du plan de relance post covid (épisode 2) il sera inscrit une provision de 150 000€ afin de couvrir toutes demandes de soutien complémentaires aux entreprises du territoire. Il reviendra à la commission économie de définir les critères d'éligibilité et les entreprises bénéficiaires de ces aides.

Sur le plan du développement économique, les projets initiés en 2019/2020 feront l'objet :

- d'un acte de vente de 16ha de terrain au profit de JBD substitué par investisseur dont 11ha constructible immédiatement au profit d'une activité de logistique pour laquelle la Communauté de communes assurera la création d'un giratoire et d'un tourne à gauche ;

- d'un acte de vente signé le 25 novembre pour la vente du foncier nécessaire à l'extension de l'entreprise Lebeurre ;

Un crédit en recette de 2 400 000 € sera inscrit au budget 2021 et une dépense de 1 100 000 € pour l'accueil du premier et une recette de 370 000 € pour la seconde.

S'agissant de la ZACOM du Val de Somme et du projet de jardinerie, un appel a été interjeté devant la CAA de Douai contre l'arrêté du maire de Villers Bretonneux dans l'obligation de refuser le PC de la jardinerie compte tenu de la décision négative de la CNAC.

Enfin, il sera inscrit trois recettes d'investissement correspondantes à la vente des lots n° 4,5, et 11 du lotissement artisanal en faveur de Josse, METRIS,NSI groupe pour une recette de 105 000 € attendue en 2021.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après un appel d'offre infructueux, le marché de réhabilitation de la réhabilitation de la station de Sailly le Sec n'a pas été relancé compte tenu des offres jugées trop élevées. Il a été demandé à SB conseil de proposer des solutions d'optimisation au cahier des charges de l'opération. En accord avec la Communauté de communes, le maitre d'œuvre initial de l'opération a renoncé à poursuivre sa mission.
A l'issue de l'étude d'optimisation, il sera décidé de poursuivre ou pas le projet de réhabilitation sur le site pressenti. Un crédit de 500 000 € sera inscrit en 2021.

Un crédit prévisionnel de 690 000 € viendra sécuriser les équipements (poste de refoulement et station) Les travaux de la STEP de Corbie sont terminés. Les études portant sur les extensions de réseau des communes d'Hamelet et de Bonnay vont pouvoir être réactualisées pour des travaux à programmer.

Un crédit de 30 000 € sera inscrit en 2021 pour désigner un assistant à maître d'ouvrage pour accompagner le service dans ces deux dossiers structurants.

L'essentiel de l'investissement sera dirigé vers la réhabilitation des réseaux de Corbie, Marcelcave, Pont-Noyelles, Méricourt l'abbé, Vecquemont pour laquelle un crédit de 1 800 000 € sera sollicité en 2021.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La gestion de l'assainissement collectif devra faire l'objet d'un examen particulier lors de ce premier trimestre 2021. Affermie à la société SAUR jusque juin 2021, celle-ci a quitté le territoire et a délégué ses contrôles à un sous-traitant dont les interventions trop rares ont désorganisé la qualité du service. Le conseil communautaire a délibéré pour relancer un nouveau contrat de concession mais une étude de Calia conseil a révélé que les prix pratiqués par le marché seraient 3 à 4 fois supérieurs au prix actuel de la concession.

Il sera demandé à la commission assainissement de réfléchir à la création d'une régie autonome mais dont la gestion serait assurée par un prestataire de service à déterminer avant juin 2021.

Il conviendra d'ores et déjà de définir un cahier des charges fixant les différents types de contrôle et les conditions financières et de règlement des prestations.

Suite aux décisions prises par le Conseil communautaire, les aides à la mise en conformité seront reconduites et étendues aux usagers n'ayant pas d'installations.

Il sera proposé d'inscrire un crédit de 30 000 €.

TOURISME

La commission tourisme n'ayant lieu que le 8 décembre 2020, certaines des actions décrites n'ont pas encore fait l'objet d'une présentation.

La visite 3D de l'Abbaye de Corbie est un franc succès et se poursuivra en 2021. La reconstitution virtuelle du château d'Heilly pourrait bénéficier d'une telle technologie moyennant une inscription de 35 000 € au budget prochain.

Le quai de Somme de Corbie poursuivra son activité d'accueil de la navigation fluviale en val de somme.

Une attention particulière sera donnée à l'art déco en val de somme riche en églises en partenariat avec la ville de Saint-Quentin avec la réalisation d'expositions et de visites guidées.

GEMAPI

En lien avec les associations syndicales de rivière, la CCVS interviendra dans les restes à charge d'opérations menées par l'AMEVA relatives au reprofilage des cours d'eau notamment la boulangerie rue du quai à Corbie (suppression des barrages et renaturation du cours d'eau) et sur l'Hallue, ainsi que sur des actions portant sur la restauration de frayères à salmonidés et plantation d'hélophytes, reboisement de rives sur l'ancre 1 et 2.

Des conventions ont été approuvées en novembre 2020 avec ces ASA fixant le domaine d'intervention de chacun.

L'action principale portera sur une étude de ruissellement des eaux et l'érosion des sols sur certains bassins versants du territoire de la Communauté de communes (cf : SGEP du PLUi).

Une provision de 90 000 € a été inscrite pour l'étude du renforcement de la digue de Cerisy.

EAU POTABLE

Le second budget eau potable traduit les engagements pris à l'occasion de la prise de compétence. Les dépenses d'investissements s'élèvent à 1 670 000 € et vont permettre d'améliorer d'une part, la qualité sanitaire de l'eau sur les secteurs de Chipilly, Cerisy et Morcourt et d'autre part, les rendements des réseaux de Lamotte-Brebières et Morcourt.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce une mobilisation conjointe des intervenants techniques (MOE et CCVS) dans l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises permettant ainsi à la Communauté de communes d'être éligible au plan de relance de l'Agence de l'eau avec des soutiens financiers supplémentaires de 15%.

Un autofinancement de 188 000 € est dégagé.

Il y aura à reprendre en 2021 à l'occasion d'une session budgétaire 764 714 € d'excédents dégagés par les syndicats d'eau et communes précédemment gestionnaires.

Le programme pluri-annuel d'investissement a été arrêté pour les années 2020 à 2030 répondant aux 3 enjeux du territoire : la préservation de la ressource, la sécurisation progressive de l'alimentation en eau potable et la pérennisation du patrimoine.

Afin de pouvoir bénéficier du soutien de l'agence de l'eau, il sera nécessaire d'augmenter le prix de l'eau à 1,30 € HT en 2021 seuil déclencheur de son intervention.

Tous les tarifs des anciennes structures seront harmonisés en 2026.

Au premier janvier 2021, la moyenne du prix de l'eau des 24 communes du territoire d'intervention de la CCVS sera de 1,35 € HT.

Il sera proposé d'augmenter le prix de l'eau sur ces bases pour l'année 2021 soit par unité de gestion et pour une consommation de 120 m3/an :

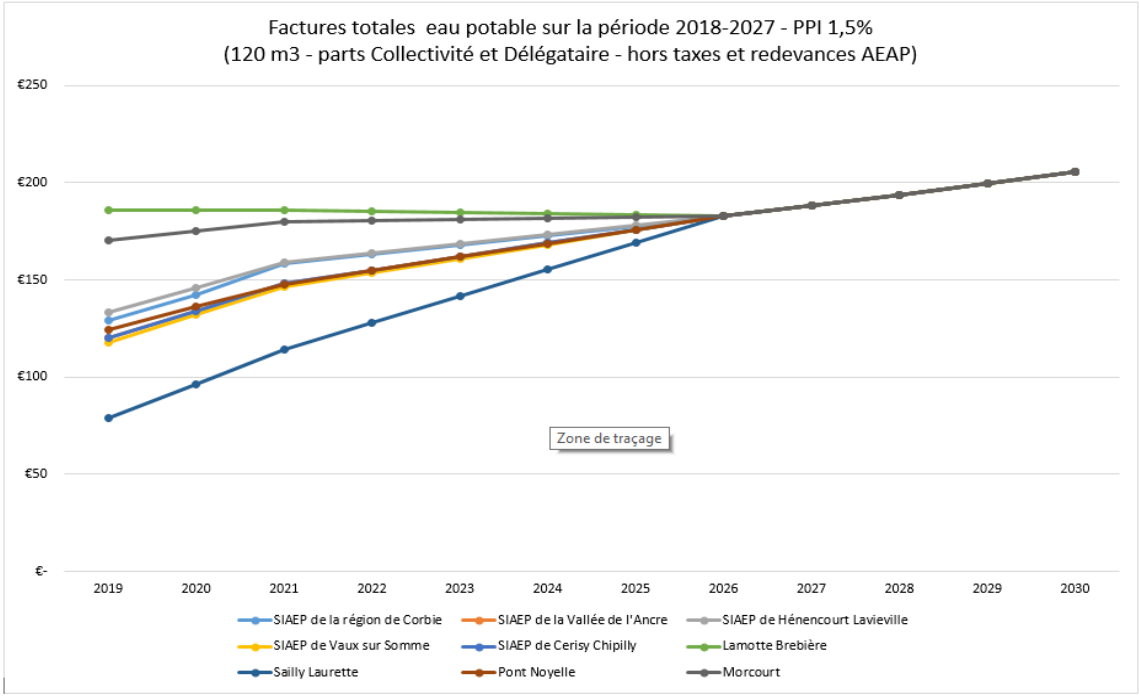

2021

	Abonnement	m3	coût variable		Coût pour 120 m3
SAEP Corbie :	10,00 €	120	0,56 €	67,20 €	77,20 €
	19,68 €	120	0,51 €	61,25 €	80,93 €
SIAEP Ancre	34,17 €	120	0,95 €	113,93 €	148,10 €
SIAEP Hénencourt	26,05 €	120	1,11 €	132,92 €	158,97 €
SIAEP Vaux sur Somme	42,51 €	120	0,87 €	103,93 €	146,44 €
SIAEP Cerisy	29,17 €	120	0,99 €	118,93 €	148,11 €
Lamotte Brebière	12,00 €	120	1,45 €	174,00 €	186,00 €
Sailly Laurette	21,67 €	120	0,77 €	92,29 €	113,97 €
Pont Noyelle	43,87 €	120	0,87 €	103,90 €	147,77 €
Morcourt	29,29 €	120	1,25 €	150,56 €	179,86 €

Moyenne tout UDI	**1,35 €**
UDI Corbie	**1,32 €**
UDI 16 communes	**1,33 €**

Budget OM 2021

Marché Véolia gestion de la déchetterie à Corbie
2 300 000 € TTC (TVA à 5,5 %)

Gestion nouvelle déchetterie à Villers-Bretonneux
500 000 € TTC

Rappel des notifications 2020

	Bases	Taux	Produit Part fixe	Produit part incitative prévisionnelle
1 tournée	16 877 485	11 %	1 845 633 €	504 367 €

Orientations pour 2021

Il sera proposé pour l'année 2021 de maintenir le taux en vigueur.

Fonctionnement			
Dépenses		***Recettes***	
Collecte en porte à porte et traitement des OM et emballages	1 500 000 €	TEOMi part fixe	1 845 000 €
		TEOMi part incitative	505 000 €
Déchetteries et points d'apports volontaires et collecte amiante	1 300 000 €	ADELPHE	300 000 €
Traitement des déchets dangereux	20 000 €	Valorisations	155 000 €
Communication et animations diverses/CPIE	10 000 €	SMIRTOM	30 000 €
Virement à la section d'investissement	43 000 €	Autres recettes	38 000 €
	2 873 000 €		**2 873 000 €**

Il est viré à la section d'investissement une provision de 43 000 € pour l'acquisition de bacs, conteneurs et colonnes enterrées.

Evolution tonnages annuels 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	Tonnages Extrapolation 2020
PAP						
OM	5668,92	4651,8	4539,16	4635,92	4397,92	4699,75
CS	882,42	1039,5	1129,86	1220,16	1247,09	1142,32
Encombrants	108,98	123,42				
Dechets Verts	519,15	571,3				
Total	7179,47	6386,02	5669,02	5856,08	5645,01	**5842,065455**
PAV						
Verre	931,92	982,33	978,56	1009,44	1093,95	1 090,25
Papier	526,4	591,64	594,9	625,4	577,87	449,95
Total	1458,32	1573,97	1573,46	1634,84	1671,82	**1540,2**
Déchèterie Corbie						
Ferraille	146,16	204,9	182,32	98,3	99,6	100,32
Gravat	1855,28	2133,06	2166,88	893,4	947,36	707,09
Déchets verts	1418,42	1879,44	1937,1	1019,86	1046,45	889,12
Encombrants	2054,12	1749,32	1409,44	712,58	676,83	655,66
Bois	287,9	379,42	318,4	130,42	147,87	112,72
Carton	91,59	132,03	117,9	79,74	80,77	69,71
Ecomobilier	43,6	281,12	386,32	437,78	202,27	221,12
Total	5897,07	6759,29	6518,36	3372,08	3201,15	**2 755,74**
Déchèterie Villers Bretonneux						
Ferraille			47,9	109,26	151,95	202,08
Gravat impur			201,06	1063,2	1214,85	1 289,15
Gravat propres			120,4	163,3	448,16	699,36
Déchets verts			464,84	1197,9	1288,12	1 164,00
Encombrants			207,78	786,8	821,44	903,14
Bois			40,54	111,5	216,96	300,19
Carton			26,78	72,92	89,49	99,44
Ecomobilier				18,92	276,99	341,55
Amiante					58,85	36,43
Total	0	0	1109,3	3523,8	4566,81	5 035,33
Total Général	14 535	14 719	14 870	14 387	15 085	15 173
Taux valorisation	46,12%	55,67%	58,60%	57,35%	60,52%	58,51%
Taux d'élimination	53,88%	44,33%	41,40%	42,65%	39,48%	41,49%

Budget Principal - Généralités

(Hors reprise des résultats antérieurs, restes à réaliser, opérations d'ordre)

Les orientations 2021 reprennent pour la plupart les projets en cours ayant déjà donné lieu à des délibérations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

a. DEPENSES

Le chapitre 011 charges à caractère général prend à son compte les dépenses de la Communauté de communes mais surtout son article 611 relatif aux contrats conclus avec les sociétés de prestations de service dont la société VEOLIA qui a la charge d'assurer la collecte, le traitement des ordures ménagères, la gestion de la déchetterie de Corbie et de Villers-Bretonneux et des points d'apports volontaires verre et papier.

Le chapitre 012 dédié au personnel est en augmentation. Il couvre d'une part, les charges liées à l'accueil d'une chargée de mission habitat et droit du sol, d'un responsable du service du service gestion et prévention des déchets, d'un gestionnaire des ressources humaines.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » prend en compte les cotisations des indemnités d'élus, les contributions versées aux organismes et aux partenaires.

Le chapitre 66 « Frais financiers » est inexistant puisque le Budget Principal n'a plus d'emprunt à ce jour.

Le chapitre 67 « Transfert budgets annexes », concerne les participations du budget principal sur l'équilibre des budgets annexes assainissement non collectif et tourisme.

Le chapitre 68 « Amortissements » opération d'ordre sera présenté lors du vote du budget primitif 2021.

Le chapitre 014 « Transfert de fiscalité » reprend les compensations allouées aux communes et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources.

b. RECETTES

Comme depuis des années, aucune modification des taux de la fiscalité ménage et professionnelle ne sera proposée. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative sera votée avant avril 2021. Selon toute vraisemblance, le taux actuel de la TEOMi ne devrait pas augmenter.

L'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement est en légère augmentation conformément au nouveau plan de redressement des finances publiques de 2018 à 2022. Il sera proposé d'inscrire un crédit de 620 000 € en 2021.

Les autres recettes n'appellent pas de remarque particulière et sont issues des produits des services et des participations financières d'organismes (ADELPHE) ou encore de l'Etat (loyer de gendarmeries).

L'autofinancement de la section de fonctionnement pour 2021 permettra d'aider à la réalisation des investissements.

EVOLUTION DE LA DGF :

	Année 2019	Année 2020	Variation 2019/2020	Estimation 2021	
DGF	534 819,00 €	591 214 €	+ 10,54 %	620 000,00 €	En légère augmentation
Dotation de compensation	396 794,00 €	389 539 €	- 1,83 %	394 000,00 €	Identique à 2020

Fiscalité Intercommunale 2021

Pour la fiscalité intercommunale, il est proposé de maintenir les taux actuels

Etat 1259 FPU

		Produits 2020	Produits 2021
Taxe d'Habitation :	**13,08 %**	3 013 000 €	3 072 800 €
Taxe Foncière Non Bâtie :	**1,65 %**	27 000 €	27 200 €
Cotisation Foncière Entreprise :	**22,50 %**	1 975 000 €	1 990 000 €

Autres produits

Rappel FNGIR* 2020 =	1 444 175 € (prélèvement)
IFER* 2020 =	88 827 €
CVAE* 2020 =	1 292 771 €
TASCOM* 2020 =	118 760 €
Allocations compensatrices 2020 =	256 151 €
FPIC* 2020 =	327 851 €

**FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources*
**IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux*
**CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*
**TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales*
** FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales*

Charges de Personnel

Structure des effectifs

Au 30 novembre 2020, la CCVS emploie 33 agents selon le détail suivant :

	Catégories			
	A	B	C	Total
Stagiaires et titulaires fonction publique	3	9	17	**29**
Contractuels	-	2	2	**4**
Total en nombre	**3**	**11**	**19**	**33**
Total en pourcentage	**9,09 %**	**33,33 %**	**57,58 %**	**100 %**

Par ailleurs 3 agents sont à temps partiel : 1 homme, 2 femmes ; et 2 agents sont à temps non complet (2 femmes).
Le reste des agents est à temps complet, soit 35h par semaine.
Il est à noter que depuis le 1er février 2019, un agent est en disponibilité pour création d'entreprise, et donc non comptabilisé dans l'effectif total.
Sur les 33 agents employés par la CCVS, 10 sont des hommes.

Répartition des agents par service :

Services	NB agents	En %
Administration générale	8	24,24 %
Environnement	1	3,03 %
Médiathèques	9	27,28 %
Gymnases	2	6,06 %
Assainissement	1	3,03 %
Voirie	1	3,03 %
Urbanisme / PLH	3	9,09 %
Eaux	3	9,09 %
Tourisme	5	15,15 %
Total	33	100 %

Détail des dépenses de personnel en 2020 :

	Dépenses
Traitement de base des agents publics	639 844,52 €
Primes des agents publics	184 524,17 €
Bonification indiciaire	5 763,78 €
SFT agents publics	8 300,33 €
Heures supplémentaires agents publics	4 604,53 €
Rémunération de base des contractuels	67 707,88 €
Primes contractuels	12 436,62 €
SFT contractuels	27,48 €
Heures supplémentaires contractuels	-
Charges patronales	349 931,70 €

Versement du FNC supplément familial	2 758,00 €
Assurance du personnel	65 336,47 €
Médecine professionnelle	870,00 €
TOTAL rémunérations	1 342 105,48 €

Avantages en nature : en 2020, aucun agent n'a bénéficié davantage en nature.
La CCVS participe à hauteur de 8 614,84 € au financement de la garantie maintien de salaire labellisée de ses agents.

En 2020, 234 heures supplémentaires ont été effectuées pour une rémunération de 4 604,53 € brut.

Depuis septembre 2017, la CCVS applique le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire qui concerne la majeure partie de ses agents. Le RIFSEEP a été étendu aux agents des catégories A et B de la filière culturelle depuis le 1er mars 2019 suite à l'application du décret, et il pourra être étendu aux agents des catégories A et B de la filière Technique à compter du 1er Janvier 2021.
Ce nouveau régime indemnitaire n'a pas occasionné de variation de la masse salariale en 2020, car il a été conçu à enveloppe constante. En revanche, il permet d'harmoniser les régimes indemnitaires en fonction des responsabilités, technicité et sujétions du poste.

Evolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel en 2021

Le poste « dépenses de personnel » en 2020 est de 1 342 105,48 € contre 1 261 630,90 € en 2019, soit une hausse de 6,38 %.
Néanmoins, le ratio financier n° 7 dépenses de personnel sur la population est de 17,51% en 2020 contre 39,2 % pour les groupements de collectivités ayant la même strate de population.

Les modifications significatives attendues en 2021 :

- augmentation liée au « glissement vieillesse technicité » (GVT) estimé à 2,5 %
- le lancement de la construction de la médiathèque P. SIMON début 2021 nécessitant de recruter en amont 1 nouvel agent afin de constituer le fonds documentaire.
- les conséquences financières des recrutements d'un gestionnaire des ressources humaines (1-12-2020), d'un responsable de la gestion et de prévention des déchets (1-1-2021), le recrutement d'une chargée de mission du Plui et PLH (au 1-11-2020)

Le chapitre 012 pour l'exercice 2021 est donc estimé à 1 476 000,00 €.

Effectif prévu pour 2021:

	Pourvu	
SERVICE ADMINISTRATIF		
Directeur général des services	1	FP, Temps plein
Directeur général adjoint	1	FP, TP (dont 50% Adm g. - 50% éco)
Rédacteur principal 1ère classe	1	FP, 90%
Rédacteur	1	FP, Temps plein
Adjoint administratif principal 1ère classe	1	FP, Temps plein
Adjoint administratif principal 2e classe	2	FP, Temps plein
Adjoint administratif principal 2e classe	1	FP, 80%
Adjoint administratif	1	FP, Temps plein
Adjoint administratif, renfort en juillet		Contractuel d'un mois
SERVICE ENVIRONNEMENT		
Adjoint administratif principal 2e classe	1	FP, Temps plein
Adjoint Technique	1	FP, 80%
SERVICE ECONOMIQUE		
Directeur général adjoint	1	FP, TP (dont 50% Adm G. - 50% éco)

SERVICE MEDIATHEQUE

Assistant conservation patrimoine Ppal 1ère cl.	1	Réseau	FP, Temps plein
Assistant conservation	1	Corbie	FP, Temps plein
Adjoint du patrimoine Ppal 2e classe	1	Corbie	FP, Temps plein
Adjoint du patrimoine	2	Corbie	FP, Temps plein
Adjoint du patrimoine	1	Corbie	Contractuel à temps plein
Adjoint du patrimoine		Corbie	Contractuel, recrutement courant 2021
Adjoint du patrimoine, renfort en juillet et août		Corbie	Contractuel de deux mois
Stagiaire licence Pro		Corbie	stagiaire de 3 mois
Assistant conservation	1	Filature	FP, Temps plein
Adjoint du patrimoine Ppal 2e classe	1	Filature	FP, Temps plein

SERVICE GYMNASE

Adjoint technique Ppal 1ère classe	1	FP, Temps plein
Adjoint technique Ppal 2e classe	1	FP, Temps plein

SERVICE ASSAINISSEMENT

Ingénieur Ppal	1	FP, Temps plein

SERVICE VOIRIE

Technicien Ppal 1ère classe	1	FP, Temps plein

SERVICE URBA/PLH

Technicien Ppal 1ère classe	1	FP, Temps plein
Adjoint technique Ppal 1ère classe	1	FP, Temps plein
Rédacteur	1	TP, Temps plein

SERVICE EAUX

Technicien Ppal 1ère classe	1	FP, Temps plein
Adjoint technique Ppal 2e classe	1	FP, Temps plein
Adjoint administratif	1	FP, Temps non complet

SERVICE TOURISME

Rédacteur	1	CDI, Temps plein
Rédacteur	1	CDI, Temps non complet
Adjoint du patrimoine	1	FP, 80%
Adjoint du patrimoine	1	TP, Temps plein
Adjoint du patrimoine	1	Contractuel de 6 mois
Stagiaire licence Pro		Stage de 6 mois

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses Fonctionnement 2021

Chapitre 011 - Charges à caractère général — 5 222 000,00 €

dont Contrat VEOLIA pour la gestion des déchetteries	2 800 000 €
dont Entretien de voirie	800 000 €
dont Entretien Pluvial	453 000 €

Chapitre 012 - Charges de personnel — 1 476 000,00 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante — 992 600,00 €

dont Contributions et participations	237 000 €
dont Emprunt Somme Numérique	93 000 €
dont Participation COM.SPORT	345 000 €

Chapitre 014 - Atténuations de produits — 2 356 000,00 €

7391178 – Dégrèvement sur contributions directes	10 000 €
73921 - Attributions de compensation	901 000 €
73923 - Reversement sur FNGIR	1 445 000 €

Attributions de compensation – Suite adoption du Pacte Fiscal :

Commune	Montant
AUBIGNY	147 231 €
CERISY	13 883 €
CHIPILLY	5 494 €
CORBIE	370 023 €
FOUILLOY	74 261 €
LAMOTTE-BREBIERE	18 223 €
MORCOURT	3 530 €
VECQUEMONT	65 877 €
VILLERS-BRETONNEUX	201 877 €
TOTAL MANDATS	900 388 €

Chapitre 66 - Charges financières — néant

Chapitre 67 - Transfert Budgets Annexes — 267 000,00 €

Budget annexe Assnt non collectif	37 000 €
Budget annexe Tourisme	230 000 €

Chapitre 023 - Virement section investissement — 1 213 400,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT — **11 527 000,00 €**

Recettes - Fonctionnement 2021

Chapitre 13 - Atténuation de charges — 338 000,00 €

Remboursement charges de personnel - BA Economique	40 000 €
Remboursement charges de personnel - BA Assnt Collectif	63 000 €
Remboursement charges de personnel - BA Assnt Non Collectif	5 600 €
Remboursement charges de personnel – Tourisme	128 000 €
Remboursement charges de personnel – GEMAPI	6 000 €
Remboursement charges de personnel - Eau Potable	95 000 €

Chapitre 70 - Produits des services — 85 000,00 €

Régies diverses	10 200 €
Recettes OM	66 400 €
Reversement du BA Assnt Non Collectif	6 400 €

Chapitre 73 - Impôts et taxes — 9 035 500,00 €

Taxes Foncières et d'habitation	3 100 000 €
CFE	1 990 000 €
CVAE	1 000 000 €
TASCOM	118 000 €
IFER	88 000 €
Attributions de compensation	89 500 €
FPIC de droit commun	300 000 €
TEOMi	2 350 000 €

Attributions de compensation – Suite adoption du Pacte Fiscal :

Commune	Montant
BAIZIEUX	2 140 €
BONNAY	2 325 €
BRESLE	7 154 €
BUSSY LES DAOURS	3 299 €
CACHY	718 €
DAOURS	3 178 €
FRANVILLERS	3 441 €
GENTELLES	3 792 €
HAMELET	4 852 €
HEILLY	2 587 €
HENENCOURT	586 €
LAHOUSSOYE	2 466 €
LAMOTTE WARFUSEE	2 176 €
LE HAMEL	6 083 €
MARCELCAVE	8 161 €
MERICOURT L'ABBE	2 035 €
PONT NOYELLE	11 414 €
RIBEMONT SUR ANCRE	3 700 €
SAILLY LAURETTE	2 063 €
SAILLE LE SEC	429 €
TREUX	1 067 €
VAIRE SOUS CORBIE	3 641 €
VAUX SUR SOMME	6 740 €
WARLOY BAILLON	5 459 €
TOTAL TITRES	89 506 €

Chapitre 74 - Dotations et participations 1 727 000,00 €

dont DGF	620 000 €
dont Dotations groupements	384 000 €
dont FCTVA – Part fonctionnement	107 000 €
dont Compensation au titre des exonération de Taxe d'habitation	220 000 €
dont Soutien Adelphe	300 000 €

Chapitre 75 - Autres produits de gestions courantes 341 000,00 €

Loyers des Gendarmeries	180 000 €
Loyer logement gardien	3 000 €
Loyer La Maisonnée	3 000 €
Reprises et valorisations	155 000 €

Chapitre 77 – Produits exceptionnels 500,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT **11 527 000,00 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

FONCTIONNEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	5 102 200 €	5 302 000 €	5 222 000 €
012	Charges de Personnel	1 350 000 €	1 350 000 €	1 476 000 €
65	Autres charges de gestion courante	1 080 400 €	993 000 €	992 600 €
66	Charges financières	12 000 €	3 500 €	-
67	Transfert Budgets annexes	357 000 €	269 500 €	267 000 €
014	Transfert fiscalité	2 222 000 €	2 234 000 €	2 356 000 €
023	Virement section investissement	876 400 €	1 489 000 €	1 213 400 €
	TOTAL	**11 000 000 €**	**11 641 000 €**	**11 527 000 €**

FONCTIONNEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
013	Atténuation de charges	184 000 €	300 000 €	338 000 €
70	Produit des services	88 500 €	87 000 €	85 000 €
73	Impôts et taxes	8 701 000 €	9 102 000 €	9 035 500 €
74	Dotations et participations	1 665 000 €	1 800 000 €	1 727 000 €
75	Autres produits de gestion courante	361 500 €	351 500 €	341 000 €
77	Produits exceptionnels	- €	500 €	500 €
	TOTAL	**11 000 000 €**	**11 641 000 €**	**11 527 000 €**

L'autofinancement prévisionnel peut être estimé à 1 213 400 € selon les orientations budgétaires proposées et des données fiscales transmises par les services de l'Etat.

L'autofinancement brut est estimé à 1 480 400 € avant transfert aux budgets annexes.

Dépenses d'Investissement 2021

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées -

Remboursement capital d'emprunt	néant

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles 204 000,00 €

Modification des documents d'urbanisme	18 000 €
Etude diag. état des lieux Pluvial sur la CCVS	16 000 €
Programmiste pour nouvel équipement sportif	50 000 €
Programme et études projet nouvelle déchetterie	25 000 €
Diagnostic de l'état de solidité des 15 ouvrages d'art	16 000 €
Etude de MOE confortation des fondations piscine Calypso	38 000 €
Diagnostic mur de l'Enclos – Côté BD C. Roland	5 000 €
Etudes - *Provision*	5 000 €
Logiciels informatique Médiathèque de la Filature	17 000 €
Mise à jour données cadastrales logiciel urba	8 000 €
Achat de licences	1 000 €
Concessions, droits, brevets - *Provision*	5 000 €

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées 745 000,00 €

Fonds de concours Dpt – Giratoire Nestlé Purina – 1er Acpte	370 000 €
Fonds de concours Dpt – Reprise RD1029 à VB – 1ère Tr	70 000 €
Fonds de concours salles polyvalentes	40 000 €
Fonds de concours Signalétique Voirie	15 000 €
FdC commune de VB pour les travaux sur le RD1029	50 000 €
Soutien actions du PLH aux organismes HLM	100 000 €
Soutien actions du PLH aux particuliers	100 000 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 487 000,00 €

Acquisition foncière pour voirie et giratoire Nestlé	25 000 €
Acquisition foncière pour ouvrage pluvial (Barette)	20 000 €
Signalétique Enclos	10 000 €
Acquisition Bacs, conteneurs	50 000 €
Colonnes d'apport volontaire enterrées (4/ans)	50 000 €
Acquisition véhicule – service voirie	15 000 €
Mat. Informatique Médiathèque de la Filature - RFID	20 000 €
Mat. Informatique Médiathèque de la Filature	20 000 €
Postes informatiques pr renouvellement du parc	8 000 €
Fournitures du bureau Médiathèque Val de Somme	500 €
Mobilier pour la Médiathèque de la Filature	120 000 €
Mobilier pour équiper le logement d'urgence	10 000 €
Mobilier terrasse sud – Médiathèque Val de Somme	3 000 €
Fonds documentaire Médiathèque de la Filature	20 000 €
Fonds documentaire Médiathèque P. SIMON	75 000 €
Equipement pour la Médiathèque de la Filature	4 000 €
Matériel d'animation Médiathèque Val de Somme	2 500 €
Achat d'exposition – Réseau Médiathèque	2 000 €
Boîte de retour Médiathèque de la Filature	7 000 €
Matériel sportif pour les gymnases	5 000 €

Petit équipement pour le logement d'urgence	10 000 €
Autres immos corporelles - *Provision*	10 000 €

Chapitre 23 - Immobilisations en cours — 3 378 000,00 €

Centre Administratif - *Provision*	20 000 €
Réhabilitation du CER en logement d'urgence	230 000 €
CER/ La Maisonnée - *Provision*	5 000 €
Implantation des armoiries de l'abbaye de Corbie sur le mur de l'Enclos	15 000 €
Gendarmeries - *Provision*	20 000 €
Médiathèque du Val de Somme - *Provision*	10 000 €
Construction Médiathèque de la Filature	350 000 €
Construction Médiathèque P. SIMON	1 000 000 €
Gymnases - *Provision*	20 000 €
Piscine - *Provision*	20 000 €
Déchetteries - *Provision*	15 000 €
Aire d'accueil - *Provision*	10 000 €
Programme Voirie 2021	900 000 €
MOE ouvrage d'art suite à inspections	40 000 €
Stades - *Provision*	10 000 €
Marché – Travaux de démolition (cabanes)	100 000 €
Travaux sur ouvrages de gestion eaux Pluviales	108 000 €
Gestion des eaux pluviales rue de la Filature à Ribemont	15 000 €
Travaux neufs et MOE mares, bassins, fossés - pluvial	300 000 €
MOE - Exutoire pluvial rue de la Barette	21 000 €
MOE écologique – Exutoire pluvial rue de la Barette	3 000 €
Etude et trvx pluvial réhab RD1029 à VB – 1ère Tr	72 000 €
MOE biodiversité	22 000 €
MOE projets divers	72 000 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT **4 814 000,00 €**

Recettes d'Investissement 2021

Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves 350 000,00 €

10222 - FCTVA	350 000 €

Chapitre 13 - Subventions d'investissement 2 030 500,00 €

Agence de l'Eau - Etude diag Eau Potable ds le cadre du PLUi	32 000 €
Agence de l'Eau - Etude prise de compétence eau potable	80 000 €
Agence de l'Eau - Etudes eaux pluviales	45 500 €
Agence de l'Eau - Trvx réhab RD1029 à Villers-Brtx	306 000 €
Agence de l'eau - Travaux neufs mares, bassins, fossés	99 000 €
DRAC - Construction Médiathèque P. Simon	680 000 €
FNADT - Construction de la Médiathèque de la Filature	70 000 €
DETR - Création logement d'urgence	60 000 €
Région/ FREME - PLUi démarche AUOR	14 000 €
Région/ FEDER - PLUi SGEP et HLL	15 000 €
Région - Construction de la Médiathèque de la Filature	359 000 €
Région - Construction Médiathèque P. SIMON	250 000 €
Communes - Participations aux travaux Pluvial	20 000 €

Chapitre 16 - Emprunts 1 220 100,00 €

Emprunt prévisionnel	1 200 100 €

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement 1 213 400,00 €

Autofinancement	1 213 400 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT **4 814 000,00 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

INVESTISSEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
16	Capital	232 000 €	71 000 €	-
20	Immobilisations incorporelles	509 000 €	232 000 €	204 000 €
204	Fonds de concours	50 000 €	746 000 €	745 000 €
21	Immobilisations corporelles	903 000 €	522 000 €	487 000 €
23	Immobilisations en cours	3 523 000 €	3 089 000 €	3 378 000 €
27	Autres immobilisations financières (avance)	-	100 000 €	-
4581	Compte de Tiers	355 000 €	-	-
	TOTAL	**5 572 000 €**	**4 760 000 €**	**4 814 000 €**

INVESTISSEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
10222	FCTVA	300 000 €	300 000 €	350 000 €
13	Subventions d'investissement	1 359 600 €	711 000 €	2 030 500 €
4582	Compte de Tiers	355 000 €	-	-
021	Autofinancement	876 400 €	1 489 000 €	1 213 400 €
	TOTAL	**2 891 000 €**	**2 500 000 €**	**3 593 900 €**

Exercice 2021 :
Différentiel = 1 220 100 € (dépenses/recettes) soit par reprise résultats exercice 2020 et/ou par emprunt.

Etat de la dette

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET ANNEXE ECONOMIQUE

Section d'Exploitation 2021

DEPENSES

(Hors opérations d'ordre, reprise de l'exercice antérieur) **Budget comptabilisé en HT**

011 - Charges à caractère général :		595 100 €
dont contrat CCI	60 000 €	
dont pourcentage de ventes CCI	143 750 €	
dont entretien voirie ZA	300 000 €	
012 - Charges de personnel		40 000 €
65 - Autres charges de gestion courante :		181 000 €
dont aides post COVID	150 000 €	
023 - Virement à la section d'investissement		2 141 900 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		**2 958 000 €**

RECETTES

7087 - Charges locatives – Village d'entreprises		15 000 €
74 - FRATRI – Subv. diag. pollution friche Mailcott		21 000 €
758 - Location Village d'entreprises		46 000 €
758 - Bail rural		1 000 €
775 - Ventes de terrains :		2 875 000 €
JB Développement	2 400 000 €	
Lebeurre - 2e Tranche	370 000 €	
Lot n° 5 JOSSE	28 000 €	
Lot n° 11 METRIS	38 000 €	
Lot n° 4 NSI Groupe	39 000 €	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		**2 958 000 €**

Autofinancement : 2 141 900 €uros.

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

FONCTIONNEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	388 500 €	412 200 €	595 100 €
012	Charges de Personnel	-	-	40 000 €
65	Autres charges de gestion courante	-	30 000 €	181 000 €
67	Charges exceptionnelles	-	2 000	-
023	Virement section investissement	832 500 €	996 800 €	2 141 900 €
	TOTAL	**1 221 000 €**	**1 441 000 €**	**2 958 000 €**

FONCTIONNEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
70	Produit des services	-	-	15 000 €
74	Participations	15 000 €	21 000 €	21 000 €
75	Autres produits de gestion courante	26 000 €	70 000 €	47 000 €
77	Produits exceptionnels (ventes de terres)	1 180 000 €	1 350 000 €	2 875 000 €
	TOTAL	**1 221 000 €**	**1 441 000 €**	**2 958 000 €**

Section d'Investissement 2021

DEPENSES

	Budget comptabilisé en HT
165 - Cautions – locations village d'entreprises	10 000 €
2188 - Signalétique zone d'activités	10 000 €
2188 - Autres immos corporelles - *Provision*	5 000 €
2313 - Travaux village d'entreprises - *Provision*	10 000 €
2315 - Eclairage public, trottoirs au lotissement d'activités	50 000 €
2315 - Réhab système d'asst pluvial à la ZI	40 000 €
2315 - Réhab réseaux assnt Ch. Val de Somme	200 000 €
2315 - Accueil projet logistique - Création d'un giratoire et tourner à gauche	1 100 000 €
2315 - Poteau incendie + poste électrique ZAC Chant des Oiseaux	20 000 €
2315 – Raccordement électrique terrain Lebeurre	10 000 €
2315 – Eclairage public rue de la Briquetterie à VB	10 000 €
2315 - Provision	686 900 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**2 151 900 €**

RECETTES

165 - Cautions - locations village d'entreprises	10 000 €
021 - Virement de la section d'exploitation	2 141 900 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**2 151 900 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

INVESTISSEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
16	Cautions	8 000 €	8 000 €	10 000 €
21	Immobilisations corporelles	10 000 €	13 000 €	15 000 €
23	Immobilisations en cours	952 500 €	1 250 800 €	2 126 900 €
	TOTAL	**970 500 €**	**1 271 800 €**	**2 151 900 €**

INVESTISSEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
13	Subventions d'investissement	130 000 €	267 000 €	-
16	Cautions	8 000 €	8 000 €	10 000 €
021	Autofinancement	832 500 €	996 800 €	2 141 900 €
	TOTAL	**970 500 €**	**1 271 800 €**	**2 151 900 €**

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET ANNEXE ASS. COLLECTIF

Exercice 2021 :

Assainissement collectif

Il est proposé de maintenir pour 2021 une part fixe de 8€HT/an applicable à l'ensemble des usagers du service public de l'assainissement collectif. Cette mesure permettra d'équilibrer le budget d'exploitation.

En contrepartie, il est proposé de maintenir à 1,17€HT la part variable de la redevance d'assainissement et recourir à l'emprunt pour financer les dépenses d'investissement non couvertes par l'autofinancement.

2013 → 0,98 €
2014 → 1,02 €
2015 → 1,07 €
2016 → 1,12 €
2017 → 1,12 €
2018 → 2021 : **1,17 €**

Section d'Exploitation 2021

DEPENSES

(Hors opérations d'ordre, reprise de l'exercice antérieur) **Budget comptabilisé en HT**

011 - Charges à caractère général	193 000 €
012 - Charges de personnel	63 000 €
65 - Subvention Agence de l'Eau reversée aux particuliers	25 000 €
66 - Charges financières	122 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	763 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	**1 166 000 €**

RECETTES

70 - Redevance d'assainissement	995 000 €
70 - Autres : Refacturation Index Marcelcave et VB	5 000 €
74 - Prime d'épuration Agence de l'Eau	60 000 €
748 - Subvention Agence de l'eau (à reverser)	25 000 €
748 - Subv AE - Traitement des boues	81 000 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	**1 166 000 €**

Le Bureau propose de fixer la redevance à 1,17 €/m^3.

Autofinancement : 763 000 €uros.

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

FONCTIONNEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	82 000 €	83 100 €	193 000 €
012	Charges de Personnel	60 000 €	62 000 €	63 000 €
65	Autres charges de gestion courante	20 000 €	10 000 €	25 000 €
66	Charges financières	135 000 €	135 000 €	122 000 €
023	Virement section investissement	718 000 €	872 500 €	763 000 €
	TOTAL	**1 015 000 €**	**1 162 500 €**	**1 166 000 €**

FONCTIONNEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
70	Prestations de services	925 000 €	1 005 000 €	1 000 000 €
74	Subventions d'exploitation	90 000 €	97 000 €	166 000 €
77	Produits exceptionnels	-	60 000 €	-
	TOTAL	**1 015 000 €**	**1 162 600 €**	**1 166 000 €**

Section d'Investissement 2021

DEPENSES

Budget comptabilisé en HT

16 - Capital, remboursement d'emprunts	305 000 €
20 - Immobilisations incorporelles, études	150 000 €
21 - Immobilisations corporelles	115 000 €
23 - Immobilisations en cours	3 650 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**4 220 000 €**

20 - Immobilisations incorporelles :	**150 000 €**
Audit technique + Diag génie civil STEP de Pont-Noyelle	50 000 €
Etude diag sur l'unité technique de Daours (Halluette)	70 000 €
AMO - Extension Bonnay Hamelet	30 000 €
21 - Immobilisations corporelles :	**115 000 €**
Matériel réseau d'assainissement	20 000 €
Matériel spécifique d'exploitation	20 000 €
Fourniture et pose de 2 aérateurs hélicoïdaux STEP Corbie	75 000 €
2313 - Constructions :	**1 190 000 €**
Trvx de réhabilitation de la STEP de Sailly-le-Sec	500 000 €
Trvx sécurisation postes de refoulement et STEP	690 000 €
2315 - Travaux :	**2 460 000 €**
Trvx Halluette qui se déverse dans le réseau EU à Daours	70 000 €
Déconnexion eaux pluviales à Marcelcave	100 000 €
Réhabilitation du réseau RD42 à Marcelcave	240 000 €
Réhabilitation du réseau RD1029 à Villers-Bretonneux	350 000 €
Réhabilitation du réseau RD30 à Corbie	800 000 €
Réhabilitation des réseaux EU préalablement aux travaux de voirie	800 000 €
MOE réhabilitation de réseaux	100 000 €

RECETTES

13 - Subventions	1 147 300 €
1641 – Emprunt prévisionnel	2 287 200 €
1687 - Avance remboursable Agence de l'eau :	22 500 €

Filière boues STEP de Corbie : 22 500 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	763 000 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**4 220 000 €**

Détail Chapitre 13 :

13111 - Subventions Agence de l'Eau :	**687 800 €**
Etude et diag génie civil STEP de Pont-Noyelle	30 000 €
Trvx renforcement génie civil STEP Corbie	73 800 €
Réhab réseau RD42 à Marcelcave	120 000 €
Trvx déconnexion surfaces actives à Marcelcave	84 000 €
Réhab réseau d'assnt RD30 à Corbie	200 000 €
Réhab réseau d'assnt RD1029 à Villers-Bretonneux	180 000 €
13118 - DETR :	**445 500 €**
Réhabilitation station Sailly le Sec	180 000 €
Trvx confortation génie civil STEP de Corbie	35 500 €
Réhab réseau d'assnt RD30 à Corbie	130 000 €
Réhab réseau d'assnt RD1029 à Villers-Bretonneux	100 000 €
1314 - Communes membres :	**14 000 €**
Déconnexion des bâtiments communaux à Fouilloy	14 000 €
TOTAL Chapitre 13	**1 147 300 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

INVESTISSEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
16	Capital	364 000 €	377 000 €	305 000 €
20	Immobilisations incorporelles	102 200 €	110 000 €	150 000 €
21	Immobilisations corporelles	95 000 €	95 000 €	115 000 €
23	Immobilisations en cours	1 640 000 €	2 690 000 €	3 650 000 €
4581	Compte de Tiers	55 000 €	-	-
	TOTAL	**2 256 200 €**	**3 272 000 €**	**4 220 000 €**

INVESTISSEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
13	Subventions d'investissement	468 000 €	673 500 €	1 147 300 €
16	Emprunts	715 200 €	1 726 000 €	2 287 200 €
27	Récupération de TVA	300 000 €	-	-
458	Compte de Tiers	55 000 €	-	-
021	Autofinancement	718 000 €	872 500	763 000 €
	TOTAL	**2 256 200 €**	**3 272 000 €**	**4 220 000 €**

Etat de la dette

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								Taux initial						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					**4 395 001,94**									
1641 Emprunts en euros (total)					4 395 001,94									
	CRCA EMPRUNT	31/08/2011		28/11/2011	1 886 794,00	F		4,250	4,423		T	X Echéance constante		A-1
10AL029	CAISSE D'EPARGNE	24/11/2010		25/11/2011	444 121,84	F		4,960	5,373		A	X Echéance constante		A-1
99244	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	26/12/2016		12/12/2019	15 908,97	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
CO1597/WU275123	CRCA EMPRUNT	25/01/2013		28/05/2013	1 825 000,00	F		2,830	2,884		T	X Echéance constante		A-1
MON265197EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/06/2009		01/02/2010	223 177,13	F		4,700	4,700		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**2 184 102,26**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 184 102,26									
13325	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	20/12/2011		16/10/2014	70 180,53	F		0,000	0,496		A	X Echéance constante		A-1
52958	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	01/11/2006		07/11/2007	76 950,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
80352	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	16/12/2009		30/06/2012	62 961,35	F		0,000	0,407		A	X Echéance constante		A-1
Convention 10844	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	16/01/2015		26/05/2017	10 547,38	F		0,000	0,413		A	X Echéance constante		A-1
Convention 13322	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	17/11/2011		02/02/2014	150 850,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 13449	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	08/12/2011		17/09/2014	783 422,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 13453	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	08/12/2011		19/09/2014	556 441,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 14235	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	27/06/2012		04/06/2015	36 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 17531	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	24/06/2013		15/04/2016	126 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 97865	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	29/06/2016		03/11/2018	173 250,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 99239	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	26/12/2016		25/05/2020	25 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Convention 99267	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	26/12/2016		05/03/2020	112 500,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					**6 579 104,20**									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	**Emprunts et dettes au 01/01/N**							
	Couverture ?	**Montant couvert**		**Capital restant dû au**	**Durée**	**Taux d'intérêt**	**Annuité de l'exercice**	**ICNE de**

	O/N (10)		Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	01/01/N	résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		**0,00**		**3 217 521,18**					**165 699,36**	**116 780,81**	**0,00**	**13 149,51**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 217 521,18					165 699,36	116 780,81	0,00	13 149,51
		0,00	A-1	1 476 253,89	17,08	F		4,423	59 380,89	61 802,75	0,00	5 519,90
10AL029		0,00	A-1	240 902,88	7,83	F		5,373	25 682,57	11 948,78	0,00	1 067,49
99244		0,00	A-1	14 242,71	17,92	F		0,000	791,26	0,00	0,00	0,00
CO1597/WU275123		0,00	A-1	1 398 132,01	17,08	F		2,884	63 825,00	38 893,76	0,00	3 461,41
MON265197EUR/02		0,00	A-1	87 989,69	4,08	F		4,700	16 019,64	4 135,52	0,00	3 100,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**1 283 205,74**					**136 967,14**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 283 205,74					136 967,14	0,00	0,00	0,00
13325		0,00	A-1	45 617,39	12,75	F		0,496	3 509,02	0,00	0,00	0,00

52958		0,00	A-1	22 725,00	5,83	F		0,000	3 787,50	0,00	0,00	0,00
80352		0,00	A-1	34 628,81	10,42	F		0,407	3 148,06	0,00	0,00	0,00
Convention 10844		0,00	A-1	8 437,94	15,33	F		0,413	527,36	0,00	0,00	0,00
Convention 13322		0,00	A-1	98 052,50	12,08	F		0,000	7 542,50	0,00	0,00	0,00
Convention 13449		0,00	A-1	509 224,30	12,67	F		0,000	39 171,10	0,00	0,00	0,00
Convention 13453		0,00	A-1	166 932,30	2,67	F		0,000	55 644,10	0,00	0,00	0,00
Convention 14235		0,00	A-1	25 200,00	13,42	F		0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
Convention 17531		0,00	A-1	94 500,00	14,25	F		0,000	6 300,00	0,00	0,00	0,00
Convention 97865		0,00	A-1	147 262,50	16,83	F		0,000	8 662,50	0,00	0,00	0,00
Convention 99239		0,00	A-1	23 750,00	18,33	F		0,000	1 250,00	0,00	0,00	0,00
Convention 99267		0,00	A-1	106 875,00	18,17	F		0,000	5 625,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**4 500 726,92**					**302 666,50**	**116 780,81**	**0,00**	**13 149,51**

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET ANNEXE ASS. NON COLLECTIF

Dépenses d'Exploitation 2021

Chap. 011 - Charges à caractère général :		6 400 €
6061 - Quote-part – Electricité	200 €	
6064 - Quote-part - Fournitures adm.	150 €	
617 - Etudes et recherches	5 000 €	
6231 - Quote-part - Annonces	250 €	
6262 - Quote-part - Frais télécommunication	400 €	
6281 - Concours divers (cotisation)	400 €	
Chap. 012 - Charges de Personnel :		5 600 €
6411 - Quote-part – Salaires	5 600 €	
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante :		25 000 €
658 - Subvention CCVS aide mise aux normes	25 000 €	
TOTAL DES CHARGES		**37 000 €**

Recettes d'Exploitation 2021

Chap. 74 - Dotations et participations		37 000 €
747 - Participation du Budget Principal	37 000 €	
TOTAL DES PRODUITS		**37 000 €**

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET TOURISME

Section de Fonctionnement 2021

DEPENSES

(Hors opérations d'ordre, restes à réaliser, reprise de l'exercice antérieur)

011 - Charges à caractère général	96 500 €
012 - Charges de personnel	128 000 €
65 - Contributions, participations	1 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	68 500 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**294 000 €**

RECETTES

70 - Ventes, prestations de services	24 000 €
73 - Taxe de séjour	40 000 €
75 - Participation du Budget Principal au déficit	230 000 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**294 000 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

FONCTIONNEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	88 600 €	85 000 €	96 500 €
012	Charges de Personnel	124 000 €	120 000 €	128 000 €
65	Contributions, participation	700 €	1 000 €	1 000 €
023	Virement section investissement	144 700 €	79 500 €	68 500 €
	TOTAL	**358 000 €**	**285 500 €**	**294 000 €**

FONCTIONNEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
70	Ventes, prestations de services	28 000 €	18 000 €	24 000 €
73	Taxe de séjour	30 000 €	35 000 €	40 000 €
75	Participation du Budget Principal	300 000 €	232 500 €	230 000 €
	TOTAL	**358 000 €**	**285 500 €**	**294 000 €**

Section d'Investissement 2021

DEPENSES

2031 – Etude et MOE Auberge de Sailly Laurette - *Provision*	20 000 €
2031 - Etude centre d'interprétation de l'homme dans la guerre	40 000 €
2051 - Concessions, droits, brevets	2 000 €
2183 - Matériel informatique	3 500 €
2184 - Mobilier (agencement boutique)	1 000 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**68 500 €**

RECETTES

021 - Virement de la section de fonctionnement	68 500 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**68 500 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

INVESTISSEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
20	Immobilisations incorporelles	42 500 €	37 000 €	62 000 €
21	Immobilisations corporelles	82 000 €	76 000 €	6 500 €
23	Immobilisations en cours	65 000 €	-	-
	TOTAL	**189 500 €**	**113 000 €**	**68 500 €**

INVESTISSEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
13	Subventions d'investissement	44 800 €	33 500 €	-
021	Autofinancement	144 700 €	79 500 €	68 500 €
	TOTAL	**189 500 €**	**113 000 €**	**68 500 €**

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET ANNEXE GEMAPI

Section de Fonctionnement 2021

DEPENSES

(Hors opérations d'ordre, restes à réaliser reprise de l'exercice antérieur)

615232 - Trvx d'entretien des milieux naturels	23 000 €
012 - Quote-part charges de personnel	6 000 €
7391178 - Dégrèvement sur contributions directes	1 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	90 000 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**120 000 €**

RECETTES

7346 - Taxe GEMAPI	120 000 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**120 000 €**

Section d'Investissement 2021

DEPENSES

2031 - Etude consolidation technique et juridique	2 000 €
2031 - Etude lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols	30 000 €
2031 - AMO lutte contre l'érosion des sols Warloy-Baillon	4 000 €
2031 – Etude renforcement de la digue de Cerisy	90 000 €
2031 – Etude marais de Pont-Noyelle	15 000 €
2315 - Provision pour travaux (sécurisation digue de Cerisy)	33 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**174 000 €**

RECETTES

13 - Subv Agence de l'Eau – Etude renforcement digue Cerisy	72 000 €
13 - Subv Agence de l'Eau – Etude marais de Pont-Noyelle	12 000 €

021 - Virement de la section de fonctionnement	90 000 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**174 000 €**

2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire

BUDGET EAU POTABLE

Section d'Exploitation 2021

DEPENSES

(Hors opérations d'ordre, reprise de l'exercice antérieur) **Budget comptabilisé en HT**

011 – Charges à caractère général		494 300 €
dont contrat pour le marché d'exploitation	200 000 €	
012 - Charges de personnel		95 000 €
66 - Charges financières		18 000 €
023 - Virement à la section d'investissement		188 200 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		**795 500 €**

RECETTES

70 - Ventes, prestations de services, dont :		792 000 €
Vente d'eau aux abonnés	340 000 €	
Vente d'eau en gros CC du Coquelicot	40 000 €	
Reversement surtaxe SUEZ	310 000 €	
Redevance Agence de l'Eau	98 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		3 300 €
76 - Produits financiers		100 €
77 - Produits exceptionnels		100 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		**795 500 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

FONCTIONNEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	-	281 000 €	494 300 €
012	Charges de Personnel	-	112 000 €	95 000 €
66	Charges financières	-	20 000 €	18 000 €
023	Virement section investissement	-	242 000 €	188 200 €
	TOTAL	**-**	**655 000 €**	**795 500 €**

FONCTIONNEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
70	Ventes, prestations de services	-	655 000 €	792 000 €
75	Autres produits de gestion courante	-	-	3 300 €
76	Produits financiers	-	-	100 €
77	Produits exceptionnels	-	-	100 €
	TOTAL	**-**	**655 000 €**	**795 500 €**

Section d'Investissement 2021

DEPENSES

Budget comptabilisé en HT

16 - Capital, remboursement d'emprunt	48 000 €
20 – Immobilisations incorporelles, études	160 000 €
21 – Immobilisations corporelles	50 000 €
23 – Immobilisations en cours	1 670 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 928 000 €**

20 - Immobilisations incorporelles :	**160 000 €**
Etude prise de compétence Eau Potable (2ème phase)	40 000 €
Plan général sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)	10 000 €
Etude de maîtrise d'oeuvre	100 000 €
Levée topographiques – Etudes géotechniques	10 000 €
21 - Immobilisations corporelles :	**50 000 €**
Travaux branchements	20 000 €
Matériel spécifique d'exploitation	20 000 €
Achat de compteurs d'eau	10 000 €
2313 - Constructions :	**20 000 €**
Travaux sur ouvrages d'eau potable	20 000 €
2315 - Travaux :	**1 650 000 €**
Trvx renouvellement réseau Daours-Aubigny	160 000 €
MOE et Travaux interconnexion Cerisy-Chipilly et Morcourt	615 000 €
MOE et Travaux renouvellement réseau Lamotte-Brebière Morcourt	735 000 €
Travaux renouvellement de compteurs	100 000 €
Travaux complément secto-télégestion	40 000 €

RECETTES

13 - Subventions	1 433 100 €
1641 – Emprunt prévisionnel	306 700 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	188 200 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 928 000 €**

Détail Chapitre 13 :

13111 - Subventions Agence de l'Eau :	**1 013 100 €**
Etude prise de compétence Eau Potable	70 000 €
Compteurs de sectorisations Eau Potable	47 000 €
Travaux interconnexion Bonnay	150 200 €
Etude PGSSE	18 900 €
Travaux interconnexion Morcourt	395 000 €
Renouvellement réseau Lamotte-Brebière Morcourt	312 000 €
Complément secto-télégestion	20 000 €
13118 - Etat :	**420 000 €**
DETR – Interconnexion Morcourt	200 000 €
DETR – Renouvellement réseau Lamotte-Brebière Morcourt	220 000 €
TOTAL Chapitre 13	**1 433 100 €**

Comparatif DOB 2019/2020/2021

Orientations budgétaires

INVESTISSEMENT DEPENSES

		2019	2020	2021
16	Capital	-	50 000 €	48 000 €
20	Immobilisations incorporelles	-	160 000 €	160 000 €
21	Immobilisations corporelles	-	12 000 €	50 000 €
23	Immobilisations en cours	-	405 000 €	1 670 000 €
	TOTAL	**-**	**627 000 €**	**1 928 000 €**

INVESTISSEMENT RECETTES

		2019	2020	2021
13	Subventions d'investissement	-	285 000 €	1 433 100 €
16	Emprunt prévisionnel	-	100 000 €	306 700 €
021	Autofinancement	-	242 000 €	188 200 €
	TOTAL	**-**	**627 000 €**	**1 928 000 €**

Etat de la dette

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								Taux initial						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					**650 125,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					650 125,00									
00000949091	CREDIT AGRICOLE	31/01/2019		15/01/2020	60 000,00	F		2,150	2,151		A	X Echéance constante		A-1
449987	CREDIT AGRICOLE	15/08/2016		15/08/2017	20 000,00	F		1,000	4,839		A	X Echéance constante		A-1
72168422492	CREDIT AGRICOLE	10/09/2009		05/01/2010	500 000,00	F		4,240	4,243		A	X Echéance constante		A-1
82772	AGENCE DE L'EAU (emprunt)	20/09/2019		09/12/2021	70 125,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**650 125,00**									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		**0,00**		**296 920,55**					**46 534,46**	**8 129,73**	**0,00**	**6 310,39**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		296 920,55					46 534,46	8 129,73	0,00	6 310,39
00000949091		0,00	A-1	57 567,27	18,00	F		2,151	2 485,03	1 237,70	0,00	1 138,22
449987		0,00	A-1	8 742,25	2,58	F		4,839	2 885,15	87,42	0,00	22,13
72168422492		0,00	A-1	160 486,03	3,00	F		4,243	37 658,03	6 804,61	0,00	5 150,04
82772		0,00	A-1	70 125,00	19,92	F		0,000	3 506,25	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**296 920,55**					**46 534,46**	**8 129,73**	**0,00**	**6 310,39**